

RAPPORT AGRICOLE 2024 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Éditeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG
 CH-3003 Berne
 Téléphone : +41 (0) 58 462 36 95
 Internet : www.rapportagricole.ch
 Copyright : OFAG, Berne 2024

Mise en page

MAGNET Werbeagentur GmbH, Berne

Le rapport agricole 2024

Le rapport agricole est disponible en ligne, prêt à être consulté vite et facilement, au gré de vos envies. L'agencement clair et simple vous permet de trouver rapidement les informations souhaitées, même si vous êtes en déplacement.

Grâce à l'outil supplémentaire « Mon rapport agricole », vous pouvez désormais confortablement composer votre exemplaire personnel en sélectionnant vous-même les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole, une mine d'informations ! À découvrir sous www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



www.rapportagricole.ch

L'année 2023

La Confédération observe et analyse depuis plus de 30 ans l'état de la biodiversité et de l'environnement dans le contexte agricole. Parallèlement, l'agriculture a beaucoup entrepris pour faire évoluer ses méthodes de production et gérer les ressources plus efficacement. La préservation des ressources naturelles est décisive pour assurer la production agricole à long terme.

Les agriculteurs et les agricultrices ont fait face en 2023 aux grands défis que sont le changement climatique, la difficulté de protéger les cultures et la hausse des coûts de production. L'engouement qu'ont rencontré les nouvelles contributions au système de production montre que l'agriculture est disposée à relever ces défis et à s'engager en faveur d'une production plus durable. Il convient de relever que l'agriculture suisse n'est qu'une partie du système alimentaire. Il est nécessaire, pour atteindre une plus grande durabilité, qu'à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, toutes et tous s'engagent en ce sens, du producteur au consommateur.

Vous trouverez dans cette brochure, sous forme compacte, une sélection d'informations sur l'évolution actuelle du secteur agroalimentaire suisse. L'Office fédéral de l'agriculture vous souhaite une lecture captivante. Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet www.rapportagricole.ch.

Paielements directs

Nouvelles contributions pour la réduction des pesticides

En réaction aux initiatives en faveur de l'eau potable et contre les pesticides, le Parlement a adopté en 2021 l'initiative parlementaire « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ». Il a ainsi chargé le Conseil fédéral de réduire de 50 % d'ici 2027 les risques accompagnant l'utilisation de produits phytosanitaires et de faire baisser de manière appropriée les pertes d'éléments fertilisants.

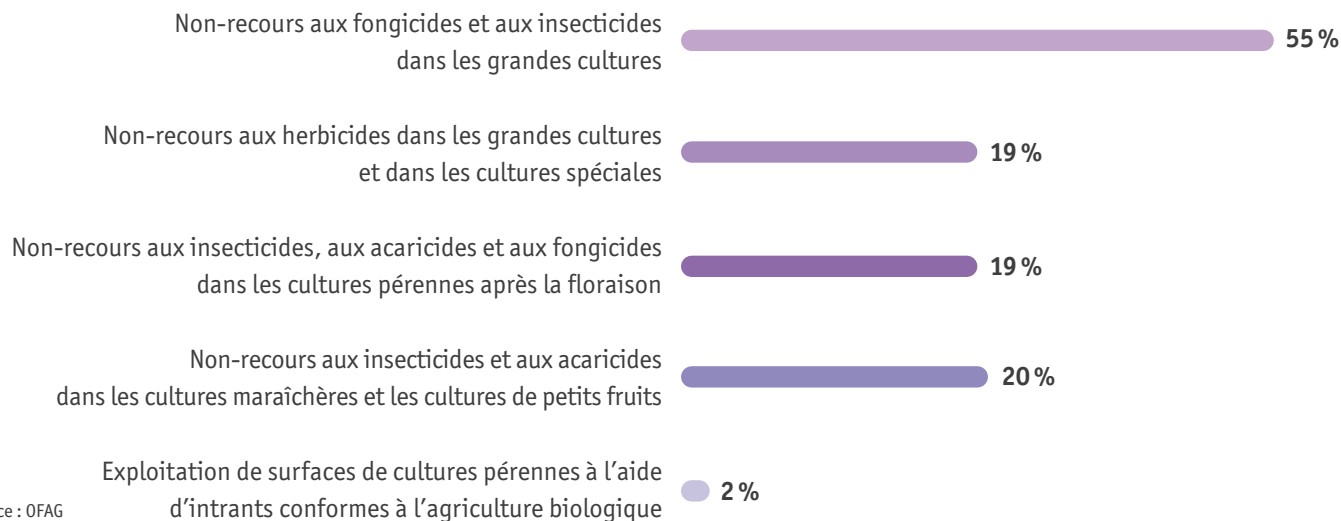
À cette fin, le Conseil fédéral a introduit, début 2023, de nouveaux programmes relevant des paiements directs, par exemple par la création ou l'adaptation de contributions au système de production. Ces programmes facultatifs ont déjà des effets, alors qu'ils sont encore dans leur première année.

Ainsi les exploitations agricoles ont renoncé à l'utilisation d'herbicides sur 19 % (53 000 ha) de la surface totale des terres arables, des surfaces viticoles et des cultures fruitières. De plus, quelque 14 000 exploitations n'utilisent plus de fongicides ni d'insecticides sur 102 000 hectares au total. Autant de résultats réjouissants. Les nouvelles dispositions se traduisent par une meilleure protection de l'environnement face aux incidences des produits phytosanitaires et des excédents d'éléments fertilisants.



Participation

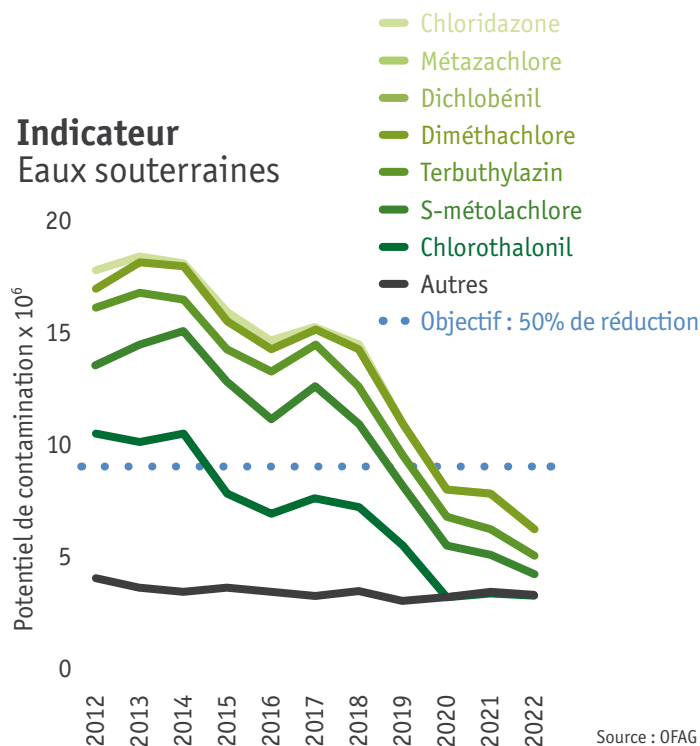
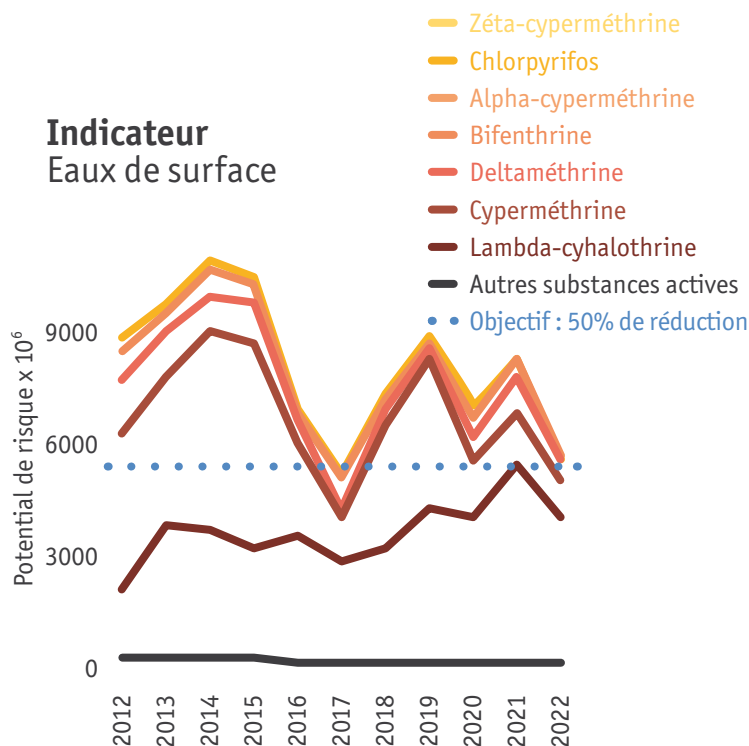
Surface, en % des terres arables



Plan d'action sur les produits phytosanitaires Baisse avérée des risques liés aux produits phytosanitaires

En 2017, le Conseil fédéral a adopté un plan d'action ayant pour but la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires (PPH). Ce plan d'action définit des buts et les mesures permettant de les atteindre d'ici à 2027. Il contribue également à l'objectif fixé par le Parlement en 2021 dans la loi sur l'agriculture et consistant à faire baisser de 50 %, par rapport à la valeur moyenne des années 2012 à 2015, les risques encourus dans les domaines des eaux de surface et des habitats proches de l'état naturel, ainsi que les atteintes aux eaux souterraines. Les indicateurs définis par le Conseil fédéral ont été développés afin d'évaluer si les objectifs sont atteints.

Le 8 mai 2024, le Conseil fédéral a adopté le rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du « Plan d'action Produits phytosanitaires ». Ce premier bilan est positif. Les mesures prises par l'agriculture ont permis de réduire les risques pour l'environnement. Les résultats montrent toutefois aussi que la protection des cultures devient de plus en plus difficile avec le retrait de différentes substances actives.



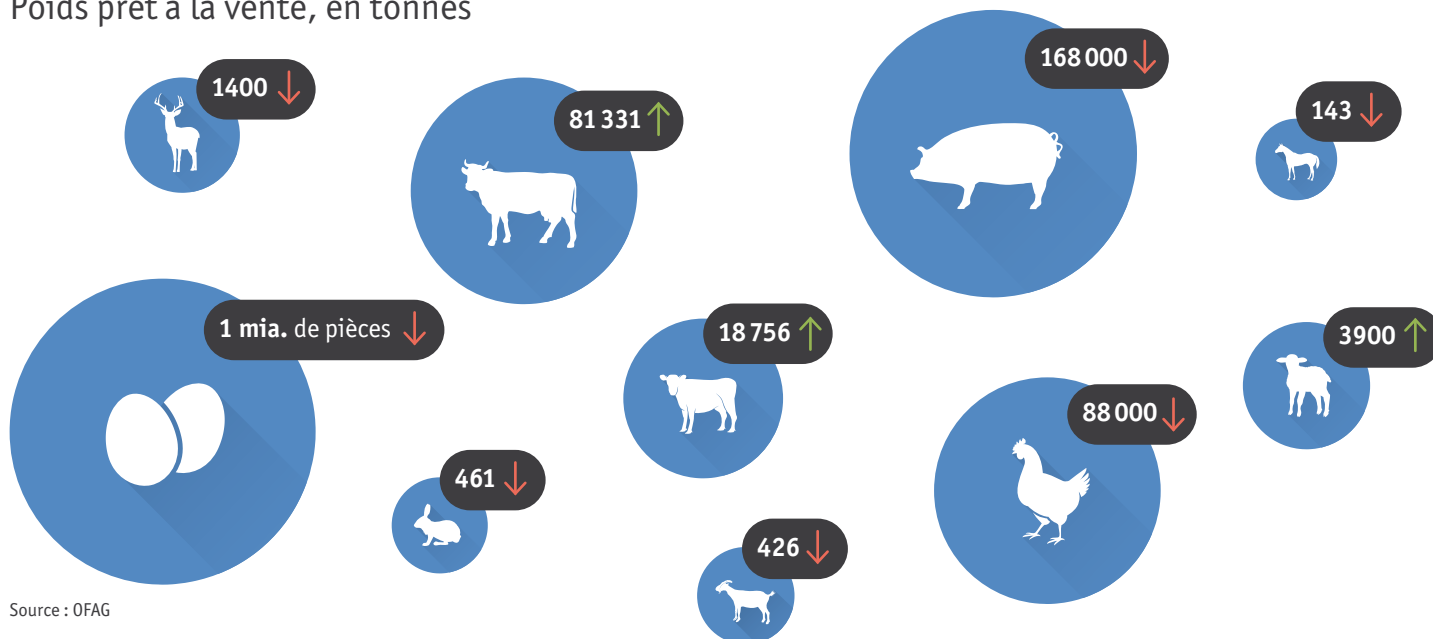
Production de viande et d'œufs Légère baisse de la production de viande de volaille et d'œufs

En 2023, l'agriculture suisse a produit 361 906 tonnes de viande, dont quelque 45 % étaient de la viande de porc. De manière générale, les effectifs ont diminué, ce qui s'est traduit par un recul de la production globale. L'évolution des effectifs varie toutefois selon les secteurs de production. Le nombre de porcs a diminué de 3,5 %, passant à 1,32 million de têtes, ce qui s'explique par la surproduction de l'année précédente. Malgré ce recul, le porc est resté la viande la plus produite, et la part nationale est passée à 98 %.

La production de viande de bœuf a augmenté de 1,4 % pour s'établir à 81 331 tonnes. L'effectif des volailles est resté similaire à celui de l'année précédente, à quelque 13 millions d'animaux, dont 3,8 millions de poules pondeuses et de poules d'élevage. La production de viande de volaille est néanmoins descendue à 88 000 tonnes, marquant une baisse de 1 %. La production d'œufs, qui s'élève à environ un milliard de pièces, a enregistré un recul de 3,7 %. La part de viande de volaille produite en Suisse est restée stable, à 66,3 %.



Production suisse de viande et d'œufs en 2023 Poids prêt à la vente, en tonnes



Prix à la production et à la consommation

Prix à la consommation des produits laitiers en hausse

L'année 2023 a été marquée par une hausse des prix à la production et à la consommation par rapport à l'année précédente, pour la plupart des produits observés. En production animale, les prix à la production ont généralement augmenté pour le lait cru, les œufs et le porc. En production végétale, les prix ont connu une évolution hétérogène avec une tendance à la hausse pour les fruits à pépins. Ces évolutions de prix sont notamment imputables aux coûts de production et au niveau de l'offre. En ce qui concerne les prix à la consommation, ils ont également augmenté pour les produits laitiers et les œufs.

Quant aux prix de détail de la viande et des produits carnés, ils ont affiché des évolutions diverses. Ainsi, les viandes fraîches, en particulier, ont enregistré une hausse de prix, tandis que les produits à base de viande devenaient de moins en moins chers. En ce qui concerne les produits végétaux, on a observé une évolution disparate des prix des fruits et une augmentation de prix pour les pommes de terre, la farine, le pain et la plupart des légumes.



Prix à la consommation 2023/2022

En %, sans le bio

+9 %

**Tomates
rondes**

+15 %

**Pommes de terre de table
fermes à la cuisson**

+9 %

Pain bis

+17 %

**Rôti de porc
(épaule)**

+8 %

**Lait entier
UHT**

+8 %

**Gruyère
AOP surchoix**

+6 %

**Œufs
d'élevage en plein air (crus)**



Conditions de vie

Grande satisfaction – faible confiance en l'État et en la politique

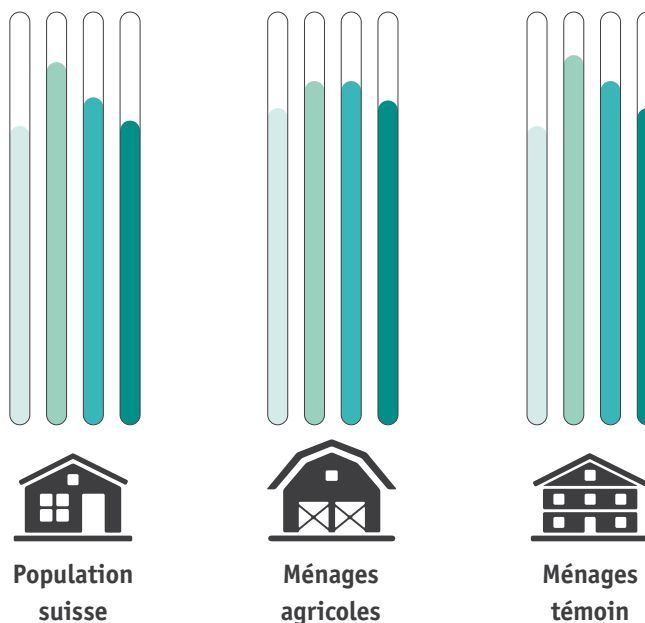
Selon les résultats d'une enquête sur les revenus et les conditions de vie (*Statistics on income and living conditions, SILC*), de nombreuses familles paysannes sont lassées de la politique, et la confiance qu'elles lui accordent s'amenuise. Cette enquête compare les conditions de vie de familles paysannes à celles d'autres ménages ; elle est menée une fois par an par téléphone.

Les familles paysannes s'intéressent à la politique, participent plus fréquemment que les autres groupes aux élections et aux votations, avec un positionnement politique nettement plus à droite. Leur sentiment d'insécurité est plus élevé et elles se sentent davantage épuisées. Dans ces familles, le sentiment de bonheur se situe entre celui de la population suisse et celui du groupe témoin rural. Leur satisfaction envers divers aspects de la vie est contrastée mais la population paysanne est, de manière générale, le groupe le plus satisfait de sa vie actuelle.

Moyenne de la population qui est satisfaite par rapport ...

- à sa vie actuelle
- au fait de vivre en commun
- aux relations interpersonnelles
- aux conditions de travail

Les auteurs de l'étude SILC 2021 ont interrogé 262 personnes appartenant à un ménage paysan. Sont considérés comme tels les ménages dont au moins l'un des membres travaille en tant qu'indépendant dans le secteur agricole. Les résultats de l'ensemble de la population suisse ainsi que ceux du groupe témoin « ménages ruraux » comprenant une personne de référence active (2033 personnes) sont présentés à des fins de comparaison.



Exploitations agricoles

L'agriculture biologique gagne du terrain

La Suisse comptait 47 719 exploitations agricoles en 2023, soit 625 de moins qu'en 2022 (1,3%). Durant l'année sous revue, la surface agricole utile (SAU) moyenne par exploitation a augmenté de 28 ares pour s'établir à 21,8 hectares. La part des exploitations ayant une surface supérieure à 30 hectares a continué d'augmenter. Celle des exploitations dirigées par une femme aussi, pour atteindre 7,3% en 2023.

L'agriculture biologique, pratiquée sur près de 19% de la surface agricole, continue à gagner du terrain : la Suisse comptait 7896 exploitations biologiques en 2023, soit 77 de plus qu'en 2022 et 30% de plus que dix ans auparavant.



↑ +30 %
2013-2023

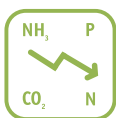
7896

Exploitations biologiques

30 ans de monitoring agro-environnemental

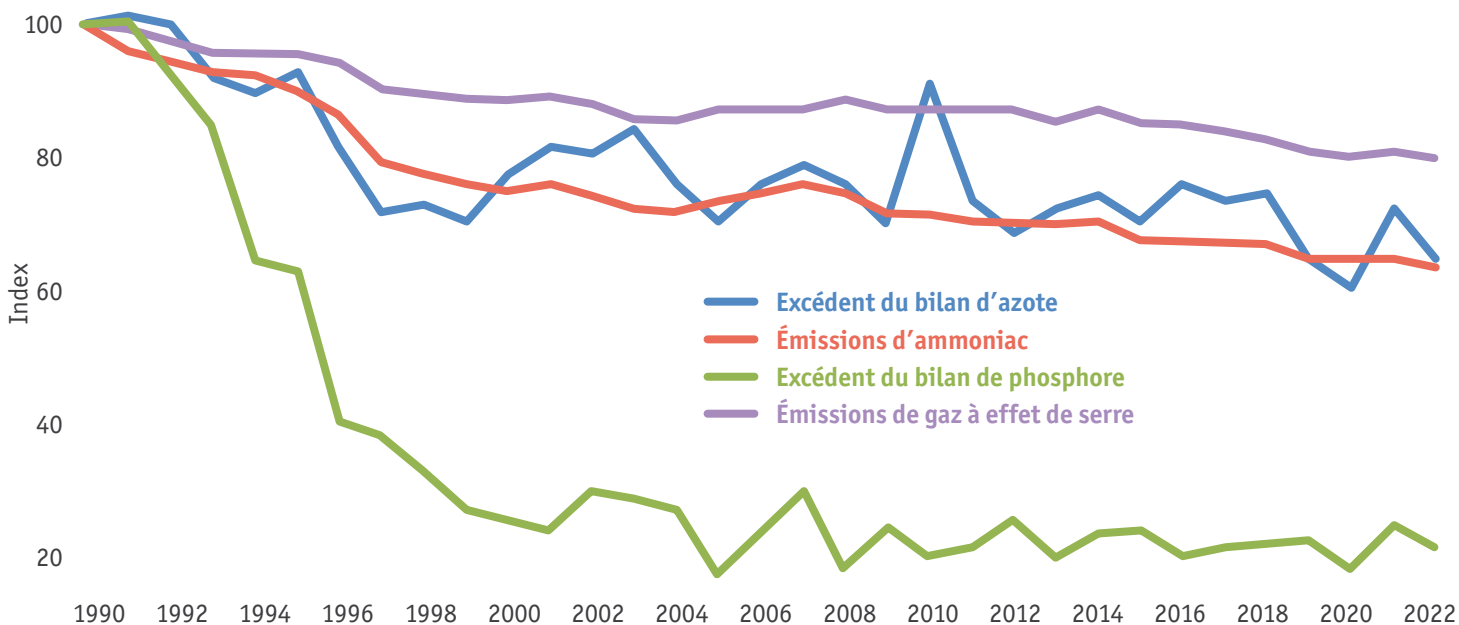
Quels effets l'agriculture a-t-elle eus sur l'environnement au cours des 30 dernières années ?

Depuis 30 ans, le monitoring agro-environnemental indique les effets que l'agriculture a, en Suisse, sur l'environnement et comment ils évoluent. Agroscope et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) recueillent à cette fin des données en continu depuis 1990. Les résultats sont présentés chaque année dans le Rapport agricole. La recherche les utilise pour ses analyses et l'OFAG pour le développement de la politique agricole.



Depuis 1990, les atteintes à l'environnement causées par l'agriculture ont beaucoup diminué, ce qui est très positif. Il reste toutefois des points à rectifier, notamment les pertes d'éléments fertilisants comme l'azote et le phosphore et les émissions de gaz à effet de serre. Le monitoring agro-environnemental constitue une base importante pour promouvoir la durabilité de manière ciblée dans l'agriculture et la protection des ressources naturelles. Les méthodes statistiques d'analyse des séries chronologiques permettent non seulement de décrire l'augmentation ou la diminution des valeurs relevées, mais aussi de mieux comprendre les raisons de ces changements. Cette approche facilite le choix des mesures à prendre pour rendre l'agriculture encore plus écologique.

Évolution des principaux indicateurs agro-environnementaux



Comparaisons internationales

Prix à la production et à la consommation plus élevés

En 2023, les prix à la production et à la consommation ont été généralement plus élevés en Suisse que dans les trois pays voisins observés que sont l'Allemagne, l'Autriche et la France. Par exemple, les prix à la production des pommes à l'étranger ont été nettement plus bas qu'en Suisse.

En ce qui concerne les prix à la consommation, le beurre a été vendu à des prix particulièrement bas à l'étranger. Les consommatrices et les consommateurs allemands bénéficient des prix les plus bas pour la majorité des produits. La comparaison se heurte toutefois à la disparité des facteurs d'influence sur les prix en Suisse et à l'étranger.



Prix à la consommation dans les pays voisins

En % du prix suisse (prix CH = 100 %)

